

Stratégie numérique

Conseil d'État

29 novembre 2018



L'ambition d'accompagner tout le Canton

- La stratégie numérique ne se résume pas
 - A des mesures pour développer la cyberadministration
 - A la numérisation de l'administration
 - A confier notre avenir à des multinationales (GAFA)
 - A observer les évolutions inéluctables de notre société
 - A la déclinaison du numérique dans des politiques sectorielles

L'ambition d'accompagner tout le Canton

- La stratégie numérique matérialise la volonté
 - De poser des bases solides pour accompagner la transition
 - Permettre au Canton de conserver sa souveraineté
 - Permettre à notre économie de profiter de nouvelles opportunités
 - Garantir la cohésion sociale vaudoise

La stratégie numérique vaudoise
exprime une vision globale et
cohérente de l'action de l'Etat
dans un monde en mouvement

Faire rimer innovation et protection

- Naviguer ensemble vers la nouvelle société
 - Profiter des nouvelles opportunités pour garantir la prospérité
 - Réguler pour éviter les dérives (notamment de l'ubérisation)
 - Garantir la sécurité numérique du canton

Une stratégie numérique guidée par l'intérêt général et la volonté d'éviter une fracture numérique entre les Vaudoises et les Vaudois



DONNÉES



INFRASTRUCTURES
ET SÉCURITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES



ACCOMPAGNEMENT
D'ENTITÉS ÉCONOMIQUES
OU PARTENAIRES

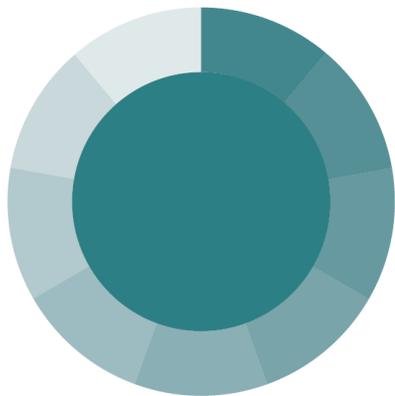


GOUVERNANCE

Une stratégie ancrée autour de cinq grandes thématiques

- Laisser assez de mou pour favoriser les expériences et les innovations ambitieuses
- Permettre à l'Etat de conserver son rôle de régulateur en empêchant les dérives
- Sécuriser les personnes qui considèrent la transition numérique comme anxiogène
- Protéger les plus faibles des tempêtes numériques

POLITIQUE DE LA DONNÉE



- Développer une politique publique de la donnée basée sur les principes de souveraineté et de sécurité
- Crédit d'étude de 395'000 francs

« Les données sont une chose précieuse et dureront plus longtemps que les systèmes eux-mêmes »

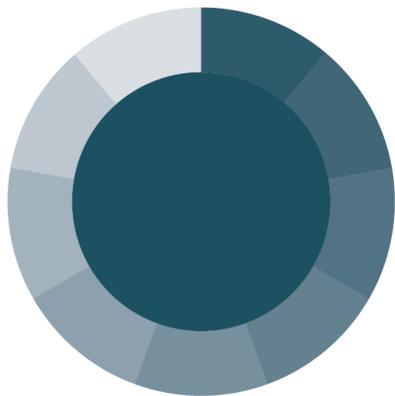
Tim Berners-Lee
Co-inventeur du WWW

DONNÉES



- **Actions phares 2019**
 - Poser les principes de la politique des données de l'Etat (open data)
 - Recenser les infrastructures de données existantes dans le canton (data center)
 - Sensibiliser la population, les entreprises et l'Administration cantonale aux bonnes pratiques et aux risques

INFRASTRUCTURES ET SÉCURITÉ



- Garantir des infrastructures sécurisées dans l'ensemble du canton
- Développer la mobilité numérique dans l'ensemble du canton

Une mobilité numérique efficace et intégrée

1
1

- **Foisonnement d'applications numériques**
 - Une chance pour faciliter et fluidifier les déplacements avec plusieurs moyens de transport (multimodalité)
 - L'Etat, comme chef d'orchestre, assure aux entreprises et aussi citoyens des systèmes simples, coordonnés et sans abus (sociaux, vie privée)
- **De l'intelligence pour doper les grandes infrastructures**
 - Le numérique est un atout pour maximaliser l'utilisation du rail (déjà sur le M2, bientôt sur la ligne du Simplon) et fluidifier les routes (GCTA Lausanne-Morges)
 - Les infrastructures de transport sont hautement stratégiques et la gestion du trafic doit rester impérativement en mains publiques

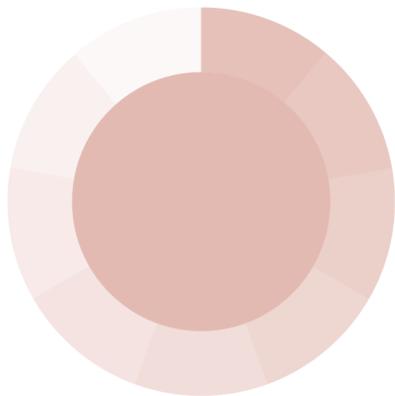
INFRASTRUCTURE ET SÉCURITÉ



■ Actions phares 2019

- Etablissement d'une feuille de route pour doter le canton d'infrastructures de mobilité intelligentes et connectées
- Soutien aux transports publics pour la conception et l'expérimentation de services innovants et multimodes
- Création d'une plate-forme d'intégration de l'innovation au sein de la DGMR

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES



- Améliorer la qualité de vie par l'innovation et les nouveaux emplois.
- Prévenir les risque de nouvelles exclusions de type socioéconomique, culturel, voire politique.

Education numérique

- Préparer les citoyennes et citoyens de demain
 - Une responsabilité forte de l'école
 - Placer l'humain au centre du processus d'apprentissage
- Vers une maîtrise du numérique (3 piliers)
 - Des nouvelles compétences en sciences informatiques, en technologie et dans l'utilisation responsable du numérique

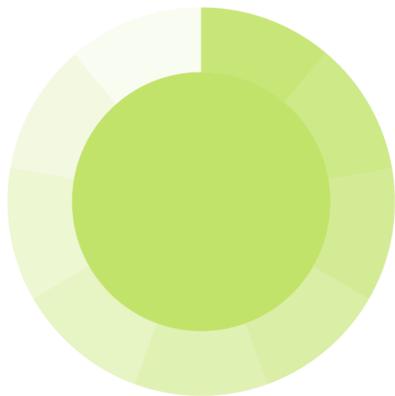
ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

■ Actions phares 2019

- 15 établissements pilotes, vecteurs d'innovation
- Un démarrage au primaire en débranché
- Collaboration inédite
DFJC, EPFL, UNIL et hep



ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



- L'innovation comme moteur de la transition numérique
 - L'État soutient l'innovation en orientant l'écosystème actuel vers davantage d'échanges, de partage de compétences, d'expertises et d'activités en réseau.
 - Le numérique est essentiel à cette démarche

L'innovation comme moteur de la transition numérique

- Stimuler un « marché » vaudois entre des demandeurs et des offreurs de solutions dans le domaine du numérique
- Renforcer le partenariat public-privé
- Lancer un programme d'impulsion pour des projets collaboratifs et innovants en lien avec la transition numérique avec pour objectifs de :
 - Faire rayonner le Canton de Vaud comme territoire d'innovation ;
 - Soutenir le maintien et la création d'emplois ;
 - Encourager la création de nouveaux métiers ainsi que l'acquisition de nouvelles compétences au sein du tissu économique.
- Contribuer au développement d'un pôle de compétences en cybersécurité, et plus globalement de « l'économie de la confiance ».

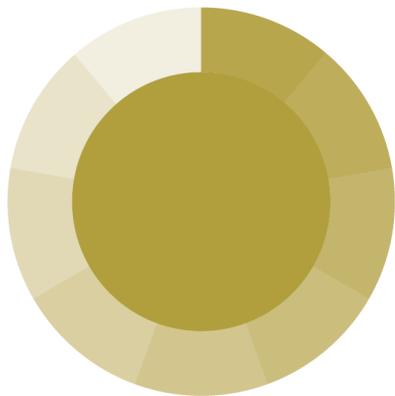
ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



■ Actions phares 2019

- Mettre à disposition des entreprises des données de l'Etat, dans la logique d'Open Government Data développée dans le cadre de la politique de la donnée, contribution à la sensibilisation des entreprises en matière de protection des données personnelles
- Mettre à disposition des infrastructures numériques sécurisées répondant aux besoins des différents secteurs de l'économie (entreprises innovantes, industrie, tourisme, commerce, agriculture, etc.), sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de sécurité numérique
- Prendre en considération la dimension « acquisition de compétences » et « prévention de la déqualification professionnelle » dans le soutien au tissu économique
- Renforcer les partenariats intersectoriels ainsi que le développement de projets collaboratifs et innovants entre collectivités publiques, milieux économiques et milieux scientifiques

GOUVERNANCE



- L'Etat doit garder son rôle de garant et de protecteur de la cohésion sociale
- L'Etat doit envisager de nouvelles formes de partenariats avec la Confédération, les autres cantons et les communes
- L'Etat doit également intégrer les nouveaux modes d'interactions avec la population et les entreprises

GOUVERNANCE



■ Actions phares 2019

- Création d'une Conférence latine des directeurs cantonaux du numérique
- Développement des collaborations dans le domaine du numérique avec les milieux académiques, économiques, les communes et la Confédération.



DONNÉES



INFRASTRUCTURES
ET SÉCURITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES



ACCOMPAGNEMENT
D'ENTITÉS ÉCONOMIQUES
OU PARTENAIRES



GOUVERNANCE

Merci de votre attention et pour vos questions

**STRATÉGIE NUMÉRIQUE
CONSEIL D'ÉTAT**



Département des infrastructures
et des ressources humaines
DIRH

29 novembre 2018